



AAATV-Midi-Pyrénées

Amicale des Anciens et Amis
de la Traction Vapeur Midi Pyrénées
8 Chemin de la Fiou
31790 SAINT-SAUVEUR

Site : www.241p9.fr
E-mail : aaatv-midipyrénées@241p9.fr

BULLETIN ET RÈGLEMENT DE LA SOUSCRIPTION

REGLEMENT



Article 1 : Montant minimal de la souscription 200 € (par chèque uniquement à l'ordre de AAATV-MP)

Article 2 : L'AAATV-Midi Pyrénées s'engage à réserver au souscripteur un billet aller et retour TOULOUSE BORDEAUX pour le voyage inaugural prévu au mois de Septembre 2013.

Article 3 : L'AAATV-Midi Pyrénées s'engage à utiliser les fonds de la souscription que et uniquement pour les dépenses liées à la restauration de la locomotive 241P9.

Article 4 : A sa demande le souscripteur peut consulter en présence d'un membre du bureau le livre de compte de l'AAATV-Midi Pyrénées. Il ne doit et s'engage en aucun cas à divulguer son contenu.

Article 5 : La souscription est à fond perdu et ne peut être rendue au souscripteur.

Article 6 : Si la date du voyage inaugural (Septembre 2013) ne peut être respectée l'AAATV-Midi Pyrénées s'engage à reporter celle-ci sur les mois suivants. Dans tous les cas le souscripteur conserve tous ses droits sur le voyage inaugural.

Article 7 : Le souscripteur sera informé tous les trois mois de l'avancement des travaux, soit par courrier, soit par mail.

Article 8 : Le souscripteur sera automatiquement considéré comme membre bienfaiteur de l'AAATV-Midi Pyrénées.

Article 9 : Le Président de l'AAATV-MP en exercice s'engage à retourner ce bulletin signé et précédé de la mention « bon pour accord à la souscription ».

Monsieur le Président de l'AAATV Midi Pyrénées en exercice à ce jour reconnaît que Mr (ou Mme) a versé à l'AAATV-Midi Pyrénées en tant que souscripteur à la restauration de la locomotive 241P9 un chèque de€ donnant droit à un billet pour le voyage inaugural TOULOUSE BORDEAUX prévu en Septembre 2011.

Le Président de l'AAATV Midi Pyrénées :
Mr (Mme)

Signature :



BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je soussigné Mr (Mme) souscrit et verse à l'AAATV Midi Pyrénées un chèque d'un montant de€ à l'ordre de AAATV-MP.

Adresse postale complète SVP :

Rue :

Code Postal : Ville :

Coordonnées téléphoniques : Fixe : Portable :

Mail :

A, le

Signature :

Attention :

Envoyer ce bulletin (sans le découper) à l'adresse en haut à gauche de la page. Le haut de la page vous sera renvoyé signé et attestera de la prise en compte de votre souscription.

(LE SIGNATAIRE CERTIFIE, PAR LA PRÉSENTE SIGNATURE, AVOIR LU LE RÈGLEMENT CI-DESSUS CONCERNANT LA SOUSCRIPTION ET L'ACCEPTER)